



Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois

MÉMOIRE

Préparé par Benoît Desjardins
Directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis
pour la
Commission scolaire des Phares

Rimouski, mai 2007

Table des matières

- 1- Introduction
 - 2- Le CFP Mont-Joli - Mitis : présentation et historique
 - 3- Question 1 : Les programmes de formation répondent-ils aux besoins?
 - a) Réponse
 - b) Problématiques
 - c) Recommandations
 - 4- Question 2 : Quels moyens peut-on utiliser pour augmenter la diplômation?
 - a) Réponse
 - b) Problématiques
 - c) Recommandations
 - 5- Question 3 : Comment augmenter la participation à la formation continue?
 - a) Réponse
 - b) Problématiques
 - c) Recommandations
 - 6- Conclusion
- Annexe 1 : Évolution de la clientèle en agriculture, CFP Mont-Joli - Mitis
- Annexe 2 : Évolution de la formation continue, CFP Mont-Joli - Mitis
- Annexe 3 : Liste des membres du Collectif de formation agricole du Bas-Saint-Laurent et de la Côte du sud

1 INTRODUCTION

Le secteur agricole est affecté par plusieurs problématiques : mondialisation, diminution du nombre d'entreprises, difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, difficultés pour la relève, endettement, normes agro-environnementales, etc.

Malgré cela, les secteurs de la production et de la transformation agricole sont au cœur de l'économie québécoise, de l'occupation du territoire et de la dynamique des régions et jouent par conséquent un rôle majeur. Ils méritent donc l'attention portée actuellement par la CAAAQ.

Les centres de formation professionnelle agricoles comptent parmi les partenaires de ces secteurs parce qu'ils forment la main-d'œuvre des entreprises et une bonne partie de la relève agricole. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes sentis interpellés par la CAAAQ, particulièrement pour les questions portant sur le développement des ressources humaines.

Dans ce mémoire, nous ferons une brève présentation du Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis, de son historique et des rôles joués par ce dernier dans la région du Bas-Saint-Laurent. Nous traiterons aussi, sous l'angle de la formation professionnelle, de trois questions touchant le développement des ressources humaines, des problématiques vécues et nous proposerons quelques éléments de solutions.

2 LE CFP Mont-Joli - Mitis : présentation et historique

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis œuvre dans le secteur agricole depuis de nombreuses années. Il a qualifié, au fil des ans, des centaines de jeunes et moins jeunes à Mont-Joli et La Pocatière dans 5 programmes de formation en plus du secteur de la mécanique agricole (voir annexe 1). Ceux-ci travaillent maintenant au développement de l'agriculture comme ouvriers spécialisés ou mécaniciens agricoles et plusieurs d'entre eux ont pris la relève de l'entreprise familiale. Ils travaillent en production laitière, bovine, ovine, horticole, etc.

Depuis ses débuts en formation agricole, le Centre ne cesse de se développer et d'améliorer les conditions d'apprentissage de ses élèves. Le développement de nouveaux programmes et de nouvelles façons de dispenser les cours, l'achat de serres, l'acquisition de machineries à la fine pointe de la technologie, la construction du garage de mécanique agricole et l'achat d'une terre de 57 hectares pour permettre l'acquisition de compétences pratiques (travail du sol, semis, récoltes, etc.) sont des exemples du travail accompli. De plus, un partenariat avec de nombreux organismes du milieu (CLE, ITA, UPA, Relève agricole, Collectif, etc.) ainsi qu'avec les producteurs de la région est le résultat de notre implication constante. Nous avons aussi la chance d'offrir des programmes de formation professionnelle complémentaires à l'agriculture (développement de compétences communes et besoin d'infrastructures semblables) : métallurgie, charpenterie, comptabilité et mécanique agricole. Tel que présenté, nous formons une main-d'œuvre professionnelle de qualité, une relève prête à relever des défis toujours grandissants et nous sommes très actifs en formation continue (voir annexe 2).

Malheureusement, comme dans la plupart des maisons d'enseignement offrant des formations en agriculture, nous sommes confrontés à diverses problématiques que nous désirons exposer aux membres de cette commission.

3 QUESTION 1 : Les programmes offerts répondent-ils adéquatement aux besoins actuels et futurs?

a) Réponse

À cette question de la Commission, nous ne pouvons répondre que de façon nuancée. Pour la formation professionnelle en agriculture et en agroalimentaire, au niveau secondaire, il existe plusieurs programmes et ils sont dispensés par des enseignantes et des enseignants compétents, qui sont également des praticiens du métier et qui font tout pour adapter les formations à l'évolution des technologies et de la science. Nous croyons donc que nos diplômés ont acquis les compétences nécessaires pour l'accès au métier visé.

b) Problématiques

Il faut cependant dire que les programmes en agriculture sont relativement âgés et que les révisions de programmes prévues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'arrivent pas à se finaliser. Notons, par exemple, le DEP en Horticulture ornementale et le DEP en Réalisation d'aménagements paysagers qui ont franchi toutes les étapes d'analyse de situation de travail, de modification de programme et d'approbation par le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques et qui sont en attente d'implantation depuis 2002.

Il faut aussi souligner que bons nombres de productions émergentes (chèvre, mouton, cerf,...) ne sont pas couvertes par les programmes de formation de base. L'ingéniosité du personnel enseignant comble en partie le besoin. Par exemple, au CFP Mont-Joli-Mitis, nous avons récemment un groupe de 6 élèves impliqués dans 4 types de production. Mais ce qu'il faut le plus rapidement possible, c'est la mise en place de programmes souples et modulaires comportant des contenus génériques à plusieurs types de production complétés par des modules plus spécialisés, adaptés aux productions visées.

Nous avons déjà fait état des programmes offerts par notre Centre. Cependant, trois d'entre eux sont offerts depuis plusieurs années grâce à des autorisations provisoires annuelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le processus pour les rendre disponibles est énergivore et surtout n'encourage pas les investissements matériels et la stabilité de la main d'œuvre enseignante permettant une meilleure qualité du service. En n'accordant pas d'autorisations permanentes, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne veut pas s'obliger à investir dans les infrastructures mais cela freine inévitablement la consolidation de ces programmes dans l'Est du Québec.

Enfin, nous croyons que l'alternance travail-études, modèle pédagogique implanté dans tous nos programmes en agriculture, facilite une réponse plus adéquate aux besoins du milieu. Cela ne peut s'effectuer que grâce à la générosité des agriculteurs et à la souplesse du personnel enseignant qui doit composer avec les disponibilités des fermes, la température et les horaires de formation. Le Centre a tenté, ces dernières années, d'acquérir une ferme-école à même ses ressources afin d'assurer un laboratoire plus permanent à tous ses élèves, des possibilités d'expérimentation plus grandes aux élèves qui ne proviennent pas du milieu agricole et un milieu de promotion et de diffusion pour les élèves du secteur des jeunes. Nous en tirons deux constats :

- ▶ Si une institution ne peut se payer une ferme modeste, il ne faut absolument pas sous-estimer les difficultés vécues par les jeunes qui veulent s'installer en agriculture.

- ▶ Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport accorde des investissements importants de plusieurs millions pour la plupart des programmes mais oppose une fin de non recevoir à toute participation à une ferme-école.

Par ailleurs tout le secteur de la transformation agroalimentaire est très peu couvert. Aucun programme de formation ne s'adresse directement aux producteurs agricoles qui sont pourtant les premiers prêts à innover et à créer de toutes pièces de nouveaux produits. À cet effet, nous croyons fermement que des programmes de formation devraient être spécifiquement développés pour supporter les petits producteurs en les

aidant à développer des compétences nécessaires pour cet autre aspect du métier. Ces besoins se sont certes manifestés ces dernières années surtout parmi les producteurs ayant la nécessité de développer de nouveaux créneaux. La rentabilité de leur entreprise passe souvent par un second métier qui amène leurs produits plus directement aux consommateurs par la valeur ajoutée de la transformation. Bien que ces créneaux présentent des potentiels intéressants, ils nécessitent des compétences particulières en recherche et développement, tout comme les questions de salubrité et les normes diverses. Comme Centre de formation, bien que nous soyons conscients de ces besoins et que nous ayons un mandat bien clair de formation, nous n'avons aucun moyen financier accessible pour développer, dans ce secteur prometteur, des offres de formation adéquate.

c) Recommandations

- ▶ Révision et implantation rapide des programmes en agriculture par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- ▶ Adoption des programmes avec un modèle qui laisse place aux productions émergentes (ex. : tronc commun et modules spécifiques à la production).
- ▶ Octroi d'autorisations permanentes pour les programmes qui s'offrent régulièrement dans une région.
- ▶ Support du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'implantation d'une ferme-école comme cela se fait pour les ateliers dans les autres programmes.
- ▶ Mise en place de programmes de formation pour le secteur agroalimentaire de la transformation visant les producteurs.

4. QUESTION 2 : Quels moyens peut-on utiliser pour augmenter le nombre de diplômés?

a) Réponse

Cette question est pour nous véritablement au cœur, non seulement de nos préoccupations quotidiennes, mais aussi de la problématique de la formation des producteurs, de la relève et de la main-d'œuvre. Il y a plusieurs volets à cette réponse : Promotion - Adaptation - Personnalisation.

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis, grâce à un déploiement constant d'énergie de tout le personnel enseignant et professionnel, des élèves et de la direction a réussi un véritable tour de force. Nous avons stabilisé le nombre d'inscriptions dans les programmes agricoles à la carte, et ce malgré la baisse démographique du nombre de jeunes et la diminution du nombre de fermes. Ce résultat a été obtenu grâce à notre implication dans le milieu et à l'adaptation de nos programmes aux clientèles diverses. Voici quelques exemples du travail accompli pour le recrutement de la clientèle :

- tournée des écoles secondaires et primaires
- participation aux divers salons carrières
- participation au salon « Fleurs et Jardins » à Rimouski
- médias locaux qui soulignent abondamment nos bons coups (lauréates au concours « Chapeau les filles », prix du lieutenant gouverneur) et certains événements
- collaborations diverses aux activités du milieu agricole
- journées portes ouvertes
- stage d'un jour
- publicité professionnelle dans les nombreux journaux et à la télévision
- prix et bourses distribués aux élèves méritants
- kiosque au Salon de la machinerie agricole de Québec
- expos agricoles de Rimouski, Amqui, etc.
- lettres directement aux producteurs
- expo de la relève de la Mitis au garage de mécanique agricole
- site Web
- et autres...

Voici maintenant un exemple du travail d'adaptation de programmes de formation à une clientèle particulière. Afin de rejoindre les producteurs ne possédant pas de diplôme, nous avons structuré l'organisation pédagogique des programmes de production laitière et production de bovins de boucherie en modifiant nos horaires et nos calendriers. Nos enseignants se déplacent sur les fermes (lieu de travail de ces personnes) pour actualiser les apprentissages théoriques et assurer un véritable transfert de compétences. Ce modèle de programme appelé « DEP producteur » est offert en parallèle du programme régulier qui s'adresse aux jeunes sans expérience, ces derniers bénéficiant de l'alternance travail-études pour acquérir les compétences pratiques.

Par ailleurs, pour nous, le contact humain est capital. Ainsi, toute personne qui entre en contact avec nous par téléphone, courriel ou autrement, est automatiquement invitée à venir visiter le Centre et à rencontrer la conseillère pédagogique en agriculture. Au cours de cette visite, nous vérifions les divers besoins de la personne, par exemple, ses besoins de transport, d'hébergement ou de travail étudiant. Dans cet échange avec la personne et sa famille, nous examinons particulièrement son vécu, ses attentes et ses expériences afin de valider son choix de programme et d'expliquer son cheminement de formation. Nous prenons le temps de regarder dans le détail les cours et les activités de formation pour que chaque personne s'inscrive en connaissance de cause. Ce contact personnalisé permet de mieux connaître nos élèves et leurs besoins diminuant ainsi les abandons que nous ne pouvons nous permettre.

b) Problématiques

Sans ces efforts pour innover et sans cette souplesse organisationnelle et pédagogique, nous croyons que nos résultats au niveau des inscriptions et du taux de diplomation seraient non seulement stagnants, mais plutôt en baisse. De plus, nous devons souvent démarrer des groupes, particulièrement dans les secteurs de l'horticulture et de l'aménagement paysager, avec des nombres d'élèves à la limite de la rentabilité. Pour ce faire, nous devons user d'ingéniosité en jumelant des élèves de débutants et de finissants pour un même cours ou des élèves de Production horticole avec ceux de Production laitière ou encore des élèves en Aménagement paysager avec des élèves d'Horticulture ornementale. Ceci est particulièrement complexe au niveau des horaires et des calendriers scolaires et ne nous permet pas toujours, malgré cela, d'offrir le service.

Par ailleurs, malgré l'autorité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en matière de programmes d'études professionnelles et techniques, il faut noter des chevauchements entre certains programmes. Donnons pour exemple les DEP en Production laitière ou en Production de bovins de boucherie qui permettent d'acquérir 14 des compétences visées par le DEC en Gestion et exploitation d'entreprise agricole. Il ne devrait donc rester aux élèves qui souhaitent poursuivre au collégial que les cours de formation générale et onze nouvelles compétences professionnelles. Ce qui pourrait être utilisé comme passerelle d'un niveau à l'autre devient plutôt source de concurrence des institutions.

Durant quelques années, la Commission scolaire des Phares, le Cégep de Matane et les différents organismes en agriculture du milieu (UPA, ITA,...) ont tenté de mettre en place un centre de formation intégrée. Les aspirations et capacités variées des élèves qui ne choisissent pas tous de faire un DES + et de la formation générale au Cégep, la petite taille des cohortes de chaque institution, les règles administratives et budgétaires, les règles des conventions collectives ont fait avorter la démarche.

En parallèle à tout cela, les AEC continuent à se développer, des groupes tentent d'implanter une maison familiale rurale avec des programmes en agriculture.

L'offre de formation de base en agriculture doit être variée et utiliser différentes formules pédagogiques. Il faut cependant éviter que la dispersion des clientèles entraîne la fermeture des programmes. L'entente conclue en Estrie et à Mirabelle permettant une formation professionnelle et technique intégrée nous semble toujours intéressante. En Estrie, la formation agricole a lieu au Centre régional d'initiative et de formation en agriculture (CRIFA) alors que la formation générale est offerte par le Collège de Sherbrooke et ce dans un même lieu de formation. Ainsi, les personnes qui souhaitent exploiter une entreprise agricole s'inscrivent d'abord à un DEP puis entrent en deuxième année du DEC en Gestion et exploitation d'entreprise agricole.

Il faut aussi remarquer que les jeunes d'aujourd'hui ont développé une conscience environnementale. Toutefois, même dans nos milieux ruraux, ils n'ont pas tous établis les liens entre la nature et l'agriculture. Des cours d'exploration professionnelle ont été élaborés dans notre milieu pour le soudage et la charpenterie. Il faudra trouver une façon de rendre ces avenues disponibles à ceux et celles qui voudraient apprivoiser le secteur agricole

c) Recommandations

Augmenter sensiblement le nombre de diplômés en agriculture nécessite une mobilisation large et générale. Le jour où l'ensemble des intervenants dans le domaine agricole priorisera la formation, cela deviendra une responsabilité collective et partagée. Les centres de formation professionnelle sont déjà très actifs et dynamiques dans la promotion de leur offre de formation et le recrutement. Ils se doivent de le demeurer, mais le milieu agricole ne peut se décharger de sa propre responsabilité. Ensemble, on doit développer une culture de la formation. Ensemble, on doit faire en sorte que la formation initiale d'un DEP. soit incontournable pour travailler dans le domaine. Ensemble, nous devons trouver des mesures qui inciteront nos jeunes à se former et à leurs parents, à les y encourager. Bien entendu, les mesures de soutien mises en place par la Financière agricole, entre autres par les primes à l'établissement, demeurent un signal très important. Ce signal se doit d'être amplifié par le milieu lui-même comme reconnaissance de la valeur des métiers de la production agricole axée sur les compétences et le professionnalisme.

Pour augmenter le nombre de diplômés en agriculture, peut-être faut-il également augmenter la valeur de ces diplômes. Les incitatifs financiers doivent également se répercuter au niveau des salaires et des conditions des travailleurs. Certaines entreprises ont déjà bien saisi les enjeux de la main-d'œuvre. En temps de pénurie, une entreprise doit, pour attirer le personnel nécessaire, devenir un employeur de choix. Ainsi, pour garder du personnel en emploi, le monde agricole est confronté, non seulement à offrir des conditions de travail compétitives, mais tout aussi permanentes malgré l'aspect saisonnier de certaines productions.

Régulièrement, les entreprises du milieu agricole sollicitent les maisons d'enseignement pour recruter du personnel, et c'est bien normal. Nous sommes en quelque sorte une pépinière de talents. Cependant lorsque nous retournons la balle à ces entreprises pour nous aider à faire le recrutement d'élèves parmi la masse des personnes qu'ils embauchent, nous les perdons. Étonnamment, des agriculteurs pensent récolter sans avoir préparé le terrain, ni semé. Imaginons que chacune de ces entreprises fasse l'effort de cibler, parmi ses employés, les personnes ayant du potentiel, d'alimenter leurs intérêts et de prendre quelques engagements favorisant leur formation et leur retour dans l'entreprise. Imaginons que nos centres de formation accueillent toutes ces personnes au besoin à temps partiel, cela permettrait aux entreprises agricoles de récolter davantage de main-d'œuvre qualifiée et compétente. La promotion de ces besoins est, quant à nous, trop souvent remise entre nos seules mains.

Incontestablement, Emploi-Québec a une responsabilité majeure en ce qui concerne l'employabilité de la population ainsi que les besoins de main-d'œuvre. Le secteur agricole, avec ses particularités et sa complexité, présente un domaine à part, tellement que la gestion de centres d'emploi agricole est assumée par l'U.P.A dans plusieurs régions du Québec. Emploi-Québec doit donc à tout prix demeurer branché avec les besoins de main-d'œuvre qualifiée qui sont présents en agriculture et qui représentent des emplois de plus en plus permanents et de mieux en mieux rémunérés. Le Centre de formation travaille constamment à sensibiliser les agents d'Emploi-Québec à ce secteur d'activité.

Pour toute région agricole, pouvoir compter sur une institution d'enseignement agricole sur son territoire représente une richesse. L'expertise d'une équipe de professionnels de l'enseignement appuyée par des installations modernes et surtout des programmes adaptés aux besoins du milieu sont des atouts pouvant faire la différence face aux enjeux actuels. Nous espérons de tout cœur que le Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis demeure une fierté et une référence pour le monde agricole. En effet, lorsque quelque chose nous appartient et que ce bien nous est précieux, nous en prenons soin. Ce trésor mérite qu'on s'en occupe, qu'on y investisse ressources et matériel afin de le développer et le garder vivant.

En résumé :

- ▶ Multiplication des campagnes de promotion valorisant les métiers de l'agriculture avec la collaboration des divers partenaires.
- ▶ Valorisation de la formation par l'offre d'emplois compétitifs de la part des entreprises.
- ▶ Autorisation par le MÉLS d'offrir des DEP à temps partiel.
- ▶ Participation d'Emploi-Québec dans la promotion, le recrutement de la main-d'œuvre et le soutien à la formation continue comme dans les autres secteurs d'activité économique.
- ▶ Consolidation et soutien des maisons d'enseignement offrant des programmes en agriculture.

5 . QUESTION 3 : comment augmenter la participation à la formation continue?

a) Réponse

Nous devons d'abord vous dire que la région du Bas-Saint-Laurent est relativement privilégiée quant à la formation continue. En effet, le Collectif de formation agricole (CFA) qui dessert notre région est non seulement très actif, mais il représente un partenariat de grande qualité, très élargi (voir liste des membres en annexe 3), comprenant des représentants de la clientèle (relève, agricultrices, producteurs) et des maisons d'enseignement (4 Commissions scolaires, 1 Cégep et l'ITA campus de La Pocatière) en plus d'être supporté par une ressource humaine, la répondante en formation agricole, qui est stable depuis de nombreuses années. Voici quelques chiffres de la dernière année : les dépenses en formation continue au Bas-Saint-Laurent offerte par le CFA représentent près de 100 000 (investissements d'Emploi-Québec et des participants); celles-ci ont touché près de 800 participants dans près de 50 groupes.

b) Problématiques

Malgré les succès, nous pourrions faire mieux. Nous voulons ici faire ressortir deux des problématiques majeures constatées comme membre du CFA. D'une part, les coûts de formation ne cessent d'augmenter en flèche depuis les dernières années (locaux, déplacements et salaires des formateurs, etc.) alors que le financement, bien que toujours présent, n'a pas suivi cette augmentation. Donc, dans les faits, nous devons offrir de la formation aux producteurs avec moins de ressources qu'auparavant.

D'autre part, ce manque de financement limite nos moyens de rejoindre les producteurs pour faire connaître les formations qui seront données. En effet, grâce à la collaboration de l'UPA et du MAPAQ, il nous est possible d'informer les producteurs de l'offre générale de formation en début d'année. Par contre, lorsque les cours se concrétisent, que des dates et des lieux sont confirmés, il ne nous reste souvent pas de moyens financiers pour informer les producteurs de façon élargie. Ceci restreint donc la participation potentielle aux formations. Très souvent, nous constatons après coup que plusieurs producteurs auraient aimé assister à tel ou tel cours s'ils avaient été informés.

c) Recommandations

- ▶ Indexation des budgets de formation continue de façon à au moins maintenir l'offre actuelle et à en faire une promotion adéquate.

6. CONCLUSION

Plusieurs questions existentielles retiennent l'attention du monde de l'agriculture et de la transformation alimentaire. La collaboration des différents organismes que se sont donnés les producteurs, les entreprises de transformation et de mise en marché et les différents paliers de gouvernement sera nécessaire pour assurer aux québécois un secteur agricole dynamique ainsi qu'un approvisionnement alimentaire de qualité.

Tout cela, à notre avis, met en valeur l'importance du développement des compétences nécessaires à la main d'œuvre d'aujourd'hui et de demain.

Le Centre de formation Mont-Joli-Mitis veut continuer à assumer ses responsabilités de formation et de perfectionnement dans tout le Bas-St-Laurent en partenariat avec tous les organismes du milieu.

Il est de toute première importance que la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois puisse prioriser la formation, nous dirions même, prioriser toutes les formes de formation et à tous les niveaux. S'il existe une question incontournable dans l'avenir de l'agriculture, c'est bien le besoin de pouvoir compter sur des personnes compétentes pour faire face aux défis actuels et futurs!

Annexe 1

Évolution de la clientèle en agriculture, CFP Mont-Joli - Mitis

	2003-2004				2004-2005				2005-2006				2006-2007			
	L+B	PH	HO	RAP	L+B	PH	HO	RAP	L+B	PH	HO	RAP	L+B	PH	HO	RAP
Mont-Joli	11	0	9	0	12	0	7	7	14	0	8	8	13	3	6	0
La Pocatière	18	8	0	0	6	0	13	0	15	12	6	0	11	0	0	0
Total	29	8	9	0	18	0	20	7	29	12	14	8	24	3	6	0
Total/an	46				45				63				33			

N.B. : - Seulement les débutants sont comptabilisés.

L : Production laitière

B : Production de bovins de boucherie

PH : Production horticole

HO : Horticulture ornementale

RAP : Réalisation d'aménagements paysagers

Annexe 2

Évolution de la formation continue, CFP Mont-Joli - Mitis

	2003-2004				2004-2005				2005-2006				2006-2007			
	S	G	H	P	S	G	H	P	S	G	H	P	S	G	H	P
Total	6	6	58	56	7	16	220	262	6	8	73	110	9	13	166	193

S : Nombre de sujets

G : Nombre de groupes

H : Nombre d'heures - groupe

P : Nombre de participants

Annexe 3

Liste des membres du Collectif de formation agricole du Bas-Saint-Laurent et de la Côte du sud

1. Syndicat des agricultrices de la Côte du sud
2. Fédération de l'UPA de la Côte du sud
3. Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
4. Cégep de Matane
5. Commission scolaire des Phares (CFP Mont-Joli - Mitis)
6. Commission scolaire Côte du sud (Centre de formation agricole de St-Anselme)
7. Commission scolaire du Fleuve et des lacs
8. Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup
9. Carrefour régional en établissement agricole
10. Emploi-Québec région Côte du sud
11. Emploi-Québec région Bas-Saint-Laurent
12. ITA campus de La Pocatière
13. MAPAQ
14. Relève agricole de la Côte du sud
15. Relève agricole du Bas-Saint-Laurent
16. Répondante en formation agricole